

BOLIVIE



Assistants de langue française

Fiche-pays 2022-2023

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, environ 5 postes offerts.
Critères d'éligibilité spécifiques à la Bolivie	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française ; • avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une L3 dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➢ FLE, Sciences du Langage, Linguistique, etc. ; ➢ LLCE, LEA (espagnol) ; ➢ Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. <p>Les profils FLE sont particulièrement appréciés par les partenaires recruteurs.</p> <p>Les assistants ayant été, ou étant actuellement en poste sont exemptés de justificatif de statut étudiant.</p>
Villes ou régions d'affectation	<p>La Paz ou autre ville</p> <p>Pour La Paz qui se situe entre 3200 et 3700 mètres d'altitude, un certificat médical sera exigé.</p>
Établissements	Universités
Calendrier	<p>Publication des résultats</p> <p>France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature courant du mois de juillet 2022.</p> <p>Contrat</p> <p>10 mois (début février 2023 – fin novembre 2023)</p> <p>L'année scolaire en Bolivie débute en février et se termine en décembre de la même année civile. Le type de contrat proposé n'est donc pas compatible avec les obligations de service des candidats préparant un concours de l'enseignement français: le report de stage, s'il est accordé, ne peut se faire que pour une année scolaire.</p>



Temps de travail et de congés	12 heures par semaine Congés selon le calendrier universitaire local.
Rémunération et aides	Rémunération mensuelle 4000 BOB (bolivianos), soit 500€ La Bolivie est le pays où le coût de la vie est le moins cher d'Amérique latine. Le salaire minimum pour un temps complet (40 heures) est établi à 2200 BOB (bolivianos), soit 275€.
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut d'employé de l'université d'affectation.
Permis de travail et visa	Visa à objet déterminé - Frais de visa : 80€ Démarches à effectuer avant le départ auprès de l'ambassade de Bolivie à Paris. Il convient de prévoir des frais supplémentaires liés à la traduction de documents (acte de naissance, extrait de casier judiciaire).
Couverture sociale	Durant son contrat, l'assistant est couvert par l'assurance maladie bolivienne. Il devra également souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile.
Liens utiles	Ambassade de France en Bolivie : http://bo.ambafrance.org Ambassade de Bolivie en France : https://www.emboliviafrancia.fr/index.php/fr/
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.
Renouvellement de contrat	Le renouvellement des assistants français n'est pas autorisé.